



A Grenoble, le 25 novembre 2021

Communiqué de Presse de l'ADTC - Se déplacer autrement

Résultats locaux dans l'aire grenobloise 11ème Challenge Mobilité Auvergne-Rhône-Alpes 21 septembre 2021

Principe

Le Challenge Mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et se déroule dans ses 12 départements. Depuis 2011, il propose chaque année aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le 21 septembre, tous les établissements auvergnats et rhône-alpins étaient invités à participer au Challenge Mobilité. Les employeurs inscrits devaient inciter leurs collaborateurs à venir au travail autrement qu'en voiture individuelle : à pied, à vélo, en bus ou car, en tram, en train, en covoiturage, en combinant deux ou plusieurs de ces modes, ou en télétravail.

Les lauréats sont les établissements qui ont réalisé la part modale alternative à la voiture individuelle maximale le jour de l'événement. Autrement dit, ceux qui ont comptabilisé le plus de personnes venues autrement qu'individuellement en voiture, le mardi 21 septembre. En cas d'égalité, les ex-aequos sont départagés sur le critère du nombre de kilomètres de report modal.

L'organisation et les partenaires

Le Challenge Mobilité est coordonné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, en partenariat avec le SMMAG (Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise) dans l'aire grenobloise : Grenoble-Alpes Métropole, Pays Voironnais et Grésivaudan. L'association ADTC – Se déplacer autrement, est quant à elle relais local d'organisation sur ce territoire.

Le 21 septembre, de nombreux partenaires mobilités régionaux et locaux ont pu faire bénéficier aux salariés et au grand public d'offres d'essai sur les mobilités locales dont la gratuité sur les réseaux Cars Région et Pays Voironnais, des trajets Citiz, des billets à -75% sur le réseau TER, des offres M'Covoit - Lignes+ et MOV'ICI et des avantages sur les locations de vélos et trottinettes en libre-service dans l'agglomération grenobloise.

Et pour la première fois cette année, des offres combinées ont également été proposées ; à titre d'exemples : 20 titres TAG + 1 mois de consigne Métrovélo ou 10 trajets TAG + 1 mois de location Métrovélo ou 1 abonnement annuel TouGo = 1 mois de location VAE Métrovélo offert.















Remise des prix régionale

La Remise des prix régionale a eu lieu le 22 octobre à l'Hôtel de Région à Lyon afin de dévoiler les lauréats régionaux de cette 11ème édition.

Cette année, seul le **Prix spécial covoiturage MOV'ICI** a été attribué à un établissement de l'Aire Grenobloise : **Radiall**, à Voreppe.

Remise des prix locale

Elle a eu lieu en présentiel le jeudi 25 novembre au sein de Moonshot Labs, centre d'innovation numérique basé à Grenoble, en présence de Sylvain Debard, Chargé de mission « nouvelles mobilités » pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes, Laëtitia Rabih, Vice-Présidente du SMMAG et Emmanuel Colin de Verdière, Président de l'ADTC - Se déplacer autrement.

Les résultats locaux dans l'aire grenobloise seront disponibles sur le site internet de l'ADTC – Se déplacer autrement : adtc-grenoble.org.

La remise des prix locale est soutenue également par d'autres partenaires et prestataires proposant des tarifs préférentiels dans le cadre du dispositif M'PRO (accompagnement à la mise en place des Plans de Mobilité Employeurs proposé par le SMMAG) pour les lots offerts aux établissements lauréats : Citiz, Métrocafé, M'Vélo+, Naturavélo, Nobelity, Semitag, SNCF/Ter, Cars Région, TUT TUT, Two Roule.

Chiffres clés de l'aire grenobloise

400 établissements inscrits - 346 établissements participants.

93 468 salariés sensibilisés dont 75 963 salariés présents le jour du Challenge.

27 780 salariés participants ayant adopté une mobilité alternative à la voiture individuelle, soit un taux de participation moyen de 37% sur le nombre de présents.

392 705 kilomètres alternatifs parcourus, soit **9,8** fois le tour de la Terre et **72 900** kilomètres de report modal (report non-habituel de la voiture individuelle à une mobilité alternative), l'équivalent de 14 tonne d'équivalent CO₂ évitées.











Catégories par effectif salarié

1 à 49 salariés => 127 établissements

50 à 249 salariés => 153 établissements

250 à 999 salariés => 50 établissements

1 000 salariés et plus => 16 établissements

Répartition pa	r modes	Trajets	Km	Taux
D.Co.volo o	Alternatifs	1436	6672,25	5,2%
Marche	Report modal	195	898,5	0,7%
Vála	Alternatifs	8974	53734,18	32,3%
Vélo	Report modal	755	6689,36	2,7%
Transports en	Alternatifs	5907	80446,5	21,3%
commun	Report modal	338	3622,4	1,2%
Train	Alternatifs	1018	38359,3	3,7%
Irain	Report modal	64	4096,4	0,2%
Covoiturage	Alternatifs	2000	45842,7	7,2%
Covoiturage	Report modal	618	13372,5	2,2%
Plusieurs modes	Alternatifs	1983	40386,04	7,1%
Plusieurs modes	Report modal	120	2747,1	0,4%
Tálátrovail	Alternatifs	6053	124828,02	21,8%
Télétravail	Report modal	2351	41055,57	8,5%
Autres modes	Alternatifs	56	658,8	0,2%
alternatifs	Report modal	11	137,7	0,0%
Trottinotto	Alternatifs	338	1546,05	1,2%
Trottinette	Report modal	42	280,4	0,2%

^{*} roller, skate, trottinette, skis à roulettes, cheval, kayak, deltaplane, etc.















3







Les Lauréats

	Catégorie : 1 à 49 salariés			Résultat
	Raison sociale	Ville	Effectif	Resultat
1	WAT	Échirolles	7	100,0%
2	CREPS AUVERGNE RHONE ALPES - Site de VOIRON	Voiron	12	100,0%
3	Mobicoop	Grenoble	3	100,0%

Catégorie : 50 à 249 salariés				Dácultat
	Raison sociale	Ville	Effectif	Résultat
1	Enerdata	Grenoble	50	100,0%
2	MAGASIN GALERIES LAFAYETTE	Grenoble	121	100,0%
3	IUT2 Grenoble	Grenoble	200	100,0%

Catégorie : 250 à 999 salariés				Résultat
	Raison sociale	Ville	Effectif	Resultat
1	PREFECTURE DE L'ISERE	Grenoble	378	91,6%
2	Grenoble-Alpes Métropole (Le Forum)	Grenoble	462	68,7%
3	Alfa Laval Vicarb	Fontanil- Cornillon	251	56,6%

Catégorie : 1.000 salariés et plus				Résultat
	Raison sociale	Ville	Effectif	Resultat
1	CEA GRENOBLE	Grenoble	3995	81,6%
2	STMicroelectronics Grenoble	Grenoble	2127	81,2%
3	Schneider Electric – Technopole	Grenoble	1000	80,4%

45 établissements de 1 à 249 salariés ont obtenu un taux de participation de 100 % !

L'ADTC – Se déplacer autrement tient à remercier tous ses partenaires pour le soutien à cet évènement.







